



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 3 octobre 2016 à 20h00 à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents, Madame la conseillère Annie Lussier et Messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Claude Poissant, Sylvain Seyer Daniel Racette et Alain Poissant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire- trésorière, Madame Christine Tremblay était présente la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
  - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016
  - 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2016
  - 7.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016
  - 7.4 Avis de motion en vue d'abroger le règlement intitulé Entente relative à la cour municipale
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
  - 8.2 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses 2015-2016 au 31 août 2016
  - 8.3 Octroi du mandat pour le service d'impartition de la paie
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
  - 10.2 Engagement permanent - Pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie de Saint-Édouard
  - 10.3 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
  - 10.4 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
  - 11.2 Embauche d'un opérateur journalier saisonnier Fernand Leduc
  - 11.3 Embauche d'un opérateur journalier saisonnier Michel A. Lefebvre
  - 11.4 Autorisation pour la pose de fibre optique par Bell en face du 417, montée Lussier
  - 11.5 Octroi d'un contrat d'approvisionnement en chlorure de sodium pour la saison hivernale 2016-2017
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
  - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer
  - 12.2 Autorisation à la directrice générale pour préparer le deuxième versement de la subvention annuelle aux Loisirs de Saint-Édouard
  - 12.3 Demande de soutien élaboration de politique familiale collective
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
  - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller, Monsieur Alain Poissant
  - 13.2 Proposition de services professionnels pour prolonger le contrat en 2017 de la maintenance de l'usine d'épuration
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
  - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère, Madame Annie Lussier
  - 14.2 Abolition du poste de responsable de la bibliothèque et nomination au nouveau poste d'agent de développement et responsable de la bibliothèque
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
  - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère, Madame Annie Lussier
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
18. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution  
ou annotation

### 16-10-161 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2016.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Nom	Statut		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)		
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O			
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O			
# 3	Claude Poissant	P	Maire :				
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
						ADOPTÉ A L'UNANIMITE	√
						ADOPTÉ A LA MAJORITE	
						REJETE	

**3 personnes sont présentes dans la salle**

Aucune question

**Dépôt de la correspondance du mois**

### LÉGISLATION

### 16-10-162 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Nom	Statut		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)		
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O			
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O			
# 3	Claude Poissant	O	Maire :				
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
						ADOPTÉ A L'UNANIMITE	√
						ADOPTÉ A LA MAJORITE	
						REJETE	

### 16-10-163 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Nom	Statut		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)		
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O			
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O			
# 3	Claude Poissant	P	Maire :				
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
						ADOPTÉ A L'UNANIMITE	√
						ADOPTÉ A LA MAJORITE	
						REJETE	

### 16-10-164 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)		
#	Nom	Statut		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)		
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P			
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O			
# 3	Claude Poissant	O	Maire :				
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
						ADOPTÉ A L'UNANIMITE	√
						ADOPTÉ A LA MAJORITE	
						REJETE	

### 16-10-165 Avis de motion en vue d'abroger le règlement intitulé « Entente relative à la cour municipale # 2007-207 et de le remplacer par le règlement # 2016-280

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Gaétan Boulerice qu'à une séance subséquente, le conseil considérera l'adoption avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal, le règlement numéro 2016-280 intitulé « Entente relative à la cour municipale » abrogeant et remplaçant le règlement # 2007-207 portant le même titre.

### FINANCES ET ADMINISTRATION

### 16-10-166 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, en vertu du règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;



No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 106 569.19 \$ ;

**ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2016-09** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-10-167 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses 2015-2016 au 31 août 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 176.4 du Code municipal mentionne qu'au cours de chaque semestre, le secrétaire-trésorier dépose, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs ;

**CONSIDÉRANT QUE** le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci ;

**CONSIDÉRANT QUE** le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont disposent alors le secrétaire-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice ;

**CONSIDÉRANT QUE** les états comparatifs du premier semestre doivent être déposés au plus tard lors d'une séance ordinaire tenue au mois de mai ;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux du second semestre doivent être déposés lors de la dernière séance ordinaire tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté ;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE DÉPOSER** l'état comparatif des revenus et dépenses 2015-2016 ;

**QUE** le rapport soit classé sous le numéro **2016-08** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

**16-10-168 Octroi du mandat pour le service d'impartition de la paie**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité avait octroyé le mandat à l'employeur D Desjardins pour le service d'impartition de la paie en juin 2012 résolution 12-06-105 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le fournisseur PG Solutions du logiciel comptable de la municipalité en 2012 n'offrait pas ce service d'impartition de la paie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale a mentionné au fournisseur qu'il devrait offrir ce service afin de pallier aux besoins des petites municipalités ;

**CONSIDÉRANT QUE** le fournisseur PG Solutions a fait l'analyse de cette demande afin d'offrir ce service en 2017 et a présenté cette nouvelle solution à la directrice générale en cours d'année ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'OCTROYER** le mandat à la firme PG Solutions pour le service d'impartition de la paie au montant de 3 825 \$ taxes non incluses et **QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement **QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale d'informer et de résilier les deux contrats avec Employeurs D Desjardins **QUE** ces résiliations soient effectives au 31 décembre 2016.



No de résolution  
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Proposeur	Vote Pour	Vote Contre (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

## GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

### Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette

Monsieur Racette mentionne que la municipalité a reçu le rapport de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) l'assureur, suite à la visite d'un inspecteur et qu'il y a quelques corrections à faire. Les modifications majeures sont les trois réservoirs de diesel à remplacer, car les dates d'expirations sont échues et le responsable des travaux publics s'occupe du dossier et d'en faire le suivi

## GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice

Monsieur Boulerice mentionne que la journée porte ouverte s'est bien passée samedi dernier, il y a eu des prix de présences et il y avait beaucoup d'enfants.

### 16-10-169 Engagement permanent - Pompier à temps partiel pour le service de la sécurité incendie de Saint-Édouard

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 16-04-055 concernant l'embauche de monsieur Gabriel Laforce au poste de pompier à temps partiel ;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation est terminée;

**CONSIDÉRANT** les bonnes recommandations du directeur du Service de la sécurité incendie ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE CONFIRMER** l'engagement permanent de monsieur Gabriel Laforce comme pompier à temps partiel.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Proposeur	Vote Pour	Vote Contre (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE

### Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice

Monsieur Boulerice nous signale qu'il y a une rencontre le jeudi 6 octobre à 19 heures 30 et qu'il sera en mesure de nous fournir les informations suite à cette rencontre.

### Comité de parrainage Sûreté du Québec – Le conseiller, Monsieur Claude Poissant

Aucun commentaire

## GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

### Responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer

Le maire mentionne qu'il fera une vérification sous peu des routes concernant les accotements afin de vérifier s'il y a suffisamment de gravier et en fera un suivi auprès du responsable des travaux publics.

### 16-10-170 Embauche d'un opérateur journalier saisonnier

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général adjoint a rencontré Monsieur Fernand Leduc afin de confirmer son intérêt pour le poste d'opérateur journalier saisonnier ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Fernand Leduc a occupé le poste de journalier-chauffeur-saisonnier lors de la période hivernale 2015-2016 ;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à procéder à la signature du contrat de travail avec Monsieur Fernand Leduc afin **DE L'EMBAUCHER** au poste d'opérateur journalier saisonnier pour la saison hivernale 2016-2017 **ET QUE** les conditions de travail ainsi que la description de tâches déterminées dans la confirmation d'emploi fassent partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Vote	Proposeur	Vote Pour	Vote Contre (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE



No de résolution  
ou annotation

**16-10-171 Embauche d'un opérateur journalier saisonnier**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général adjoint a rencontré Monsieur Michel A. Lefebvre afin de confirmer son intérêt pour le poste d'opérateur journalier saisonnier ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Michel A. Lefebvre a occupé le poste de journalier-chauffeur saisonnier depuis de nombreuses années, dont lors de la période hivernale 2015-2016 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à procéder à la signature du contrat de travail avec Monsieur Michel A. Lefebvre afin **DE L'EMBAUCHER** au poste d'opérateur journalier saisonnier pour la saison hivernale 2016-2017 **ET QUE** les conditions de travail ainsi que la description de tâches déterminées dans la confirmation d'emploi fassent partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	P	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	✓
				ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	

**16-10-172 Autorisation pour la pose de fibre optique par Bell en face du 417, montée Lussier**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une demande de consentement municipal de la compagnie Bell pour le projet H48665 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été évaluée par le responsable des travaux publics et est conforme aux règlements municipaux en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est valide pour une période de six (6) mois à compter de sa date d'approbation ;

**CONSIDÉRANT QUE** le lieu où les travaux prévus se dérouleront en bordure d'une route de compétence provinciale ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** les travaux prévus, **QUE** cette demande porte le numéro de référence TD016-002, **ET CE, CONDITIONNELLEMENT** à une approbation du Ministère des Transports du Québec.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	P	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	
# 3	Claude Poissant	P	Maire :		
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ	✓
				ADOPTÉ A LA MAJORITÉ	
				REJETÉ	

**16-10-173 Octroi d'un contrat d'approvisionnement en chlorure de sodium pour la saison hivernale 2016-2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est responsable de l'entretien de la chaussée sur son territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** les produits de fondants ne sont pas tous équivalents ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité utilise en moyenne 155 tonnes de chlorure de sodium annuellement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le sel traité paraît être une solution viable et efficace ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu des offres d'approvisionnement en provenance de trois (3) compagnies ;

Fourn.	Type	Quantité en TM	Coût par TM non-livré	Total	Total non livré (+ tx)	Coût par TM livré	Total	Total livré (+ tx)
Compass mineral	Sel	80	93.00 \$	7440 \$	14 300 \$	79.84 \$	6387 \$	13 576 \$
	Sel traité	70	98.00 \$	6860 \$		102.70 \$	7189 \$	
Sel Warwick	Sel	80	70.00 \$	6556 \$	12 996 \$	81.95 \$	6556 \$	13 451 \$
	Sel traité	70	92.00 \$	6440 \$		98.50 \$	6895 \$	
Calclo	Sel	80	79.00 \$	6320 \$	13 530 \$	92.40 \$	7392 \$	15 512 \$
	Sel traité	70	103.00 \$	7210 \$		116.00 \$	8120 \$	



No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE RETENIR** les services de la compagnie Sel Warwick afin de l'approvisionner en chlorure de sodium traité et conventionnel pour la saison 2016-2017 **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE			

#### GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

**Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer**  
Aucun commentaire

#### 16-10-174 Autorisation à la directrice générale pour préparer le deuxième versement de la subvention annuelle aux Loisirs de Saint-Édouard

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité octroie une subvention annuelle de 12 000 \$ à l'organisme à but non lucratif des Loisirs de Saint-Édouard, et ce, en deux versements égaux, la première au printemps et la deuxième à l'automne ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à préparer un versement de 6 000 \$ au nom des Loisirs de Saint-Édouard représentant le deuxième versement de la subvention annuelle de la municipalité, **ET QUE** cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE			

#### 16-10-175 Demande de soutien élaboration de politique familiale collective

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard souhaite se doter d'une Politique familiale municipale et participer au processus régional issu de la MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a adopté une résolution en ce sens en date du 3 août 2015 numéro de la résolution 15-08-142 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE DÉSIGNER** madame Christine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande et pour la signature de la convention d'aide financière entre le Ministère de la Famille et la municipalité.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

#### GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées –  
Le conseiller, Monsieur Alain Poissant

Monsieur Poissant mentionne que la réparation des regards est retardée à cause du manque d'effectifs. Il pose comme question s'il n'y aurait pas lieu que nous demandions de faire faire les réparations par des sous-traitants. Les rapports d'Aquatech indiquent encore que nos lectures sont élevées.

#### 16-10-176 Proposition de services professionnels pour prolonger le contrat en 2017 de la maintenance de l'usine d'épuration

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a ratifié une entente en 2013 de services professionnels avec la firme Aquatech pour la maintenance de son usine d'épuration et de ses composantes ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat initialement conclu d'une durée de trois années se termine le 31 décembre 2016 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le bordereau de soumission de la section D de l'appel d'offre numéro 1082013 possède une clause qui permet de prolonger le contrat d'une année ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité connaît des restructurations qui l'empêchent de procéder à la planification initialement prévue pour l'année 2017 ;



No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE RETENIR** la clause 4 du bordereau de soumission qui prolonge la durée de contrat pour une période d'une année **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

## GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

**Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier**

Aucun commentaire

### 16-10-177 Abolition du poste de responsable de la bibliothèque et nomination au nouveau poste d'agent de développement et responsable de la bibliothèque

**CONSIDÉRANT QUE** madame Christine Marcotte a remis sa démission ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de madame Mylène Lavallée se terminera le 31 octobre 2016 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de responsable de la bibliothèque ne sera pas comblé ;

**CONSIDÉRANT** la résolution #16-09-143 mentionnant la création du poste d'agent de développement et responsable de la bibliothèque et autorisation la directrice générale de faire l'affichage du poste à l'interne tel que le stipule le manuel de l'employé ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE NOMMER** au poste d'agent de développement et de responsable de la bibliothèque madame Mylène Lavallée **QUE** la date d'entrée en fonction soit le 4 octobre 2016 **QU'UNE** période probatoire de six (6) mois, suivant l'embauche s'applique **QU'À** tout moment, pendant la période de probation, elle peut être mis fin au lien d'emploi par le conseil municipal **QU'UNE** évaluation est réalisée par la direction générale afin de déterminer s'il y aura recommandation d'une embauche permanente **QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à confirmer l'emploi à madame Mylène Lavallée, à lui remettre le règlement du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et faire signer l'assermentation de la lecture de celui-ci et lui remettre le manuel de l'employé mentionnant les conditions de travail.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

## GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère**

**Annie Lussier**

Aucun commentaire

Période de questions

- Monsieur Alain Dumouchel résidant au 284-A, rang La Frenière demande le compte rendu du dossier de l'agrandissement de l'école, il mentionne que lorsqu'il téléphone à la commission scolaire il répondre qu'il attend des nouvelles de la municipalité. Le maire demande à la directrice générale de répondre à cette question, la directrice générale mentionne que le comité des Loisirs attend le dépôt des esquisses des conseillères de Sports Loisirs Montérégie pour la localisation de la patinoire qui se fera ce vendredi 7 octobre et suite à ce dépôt, il y aura une rencontre de planifiée avec les membres du comité des Loisirs, le chargé de projet (consultant embauché par le comité des Loisirs) et la direction générale de la municipalité et les conseillères de Sports Loisirs Montérégie si nécessaire pour discussion. Monsieur Dumouchel demande si les intervenants de la commission scolaire seront à cette rencontre et la directrice générale a répondu qu'elle ne voit pas la pertinence qu'ils soient présents, que l'agrandissement de l'école se fera sur la partie du terrain où était l'ancienne patinoire, les conseillères ont travaillé les esquisses en fonction de ces informations.



No de résolution  
ou annotation


## VARIA

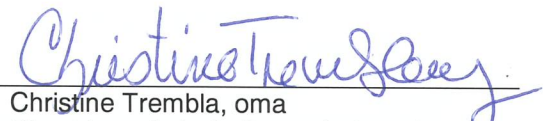
La conseillère madame Annie Lussier a déposé le résultat du sondage distribué aux portes à grandeur du territoire concernant les politiques familiales et MADA et elle mentionne qu'il y aura une consultation publique très bientôt que la date n'est pas encore connue pour le moment et qu'il faudra que les membres du Conseil participent pour accueillir les commentaires des citoyens et citoyennes.

### 16-10-178 Levée de l'assemblée

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 21 heures.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

  
Ronald Lécuyer,  
Maire

  
Christine Tremblay, oma  
Directrice générale & secrétaire-trésorière